

# LOIRE ATLANTIQUE Les nouvelles

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 224 - 12 mai 1982 - Prix : 1 franc

**SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MAI  
PARC PAYSAGER - ST-NAZAIRE**

## FETE DE L'HUMANITE

### VOUS AVEZ DIT PLURALISME ?

Robert Hersant a-t-il échoué dans sa tentative de main-mise sur le Dauphiné Libéré ? Doit-il renoncer définitivement à ajouter ce titre aux trois titres nationaux, à la dizaine de régionaux et aux nombreuses autres publications qui composent son empire ? Ce serait un rude coup porté au pluralisme de la presse, car, si on l'en croit :

Il est « depuis plus de vingt ans l'ultime défenseur du pluralisme dans notre pays ». (mieux vaut pour lui ne pas remonter plus haut et laisser dans l'ombre ses activités lors de la dernière guerre).

Quant au pluralisme de M. Hersant, il se définit ainsi : que tous les Français aient partout plusieurs possibilités de lire plusieurs journaux de M. Hersant et le Nantais habitué de l'Éclair ou de Presse-Océan, en voyage à Rouen, Nancy ou Grenoble, ne sera pas dépaycé quand il parcourra le journal de la région. Il peut être assuré d'y retrouver la même politique, le même ton, quand ce n'est pas les mêmes articles. Beau pluralisme que ce pluralisme à plusieurs voix, où c'est le même homme qui donne le ton !

Ce, au mépris des lois, car depuis août 1944, c'est toujours en vigueur dans notre pays les ordonnances prises alors par le Conseil National de la Résistance. Transparence de la Direction, transparence des capitaux, interdiction des concentrations capitalistes, telles sont les lignes directrices de ces ordonnances qui visaient à garantir la liberté et l'indépendance de la presse vis-à-vis des puissances d'argent. Il a fallu de hautes complications et de basses manœuvres pour que M. Hersant passât outre, tisse sa toile.

Au moment où au Parlement, à l'occasion du débat sur l'audiovisuel la notion de service public est mise en cause de divers côtés, l'exem-

ple de la presse-Hersant devrait faire réfléchir. Le pluralisme, le droit à l'information la libre expression ne sont pas du côté d'un service privé aux mains du capital, ils sont du côté d'un service public, unifié, renforcé et démocratisé.

Il en est de même pour la presse écrite. Si les seuls journaux à vivre étaient ceux qui pourraient assurer leur indépendance financière il n'y aurait plus bientôt dans notre pays de journaux, que ceux des puissances d'argent.

Concurrence sauvage, hausse des coûts, réduction de la publicité, celles-ci auraient vite fait de mettre les autres journaux au pas, et de faire taire toute la presse d'opinion. Déjà, la situation se dégrade et des mesures d'urgence doivent être prises pour qu'elle ne continue pas à se dégrader. En premier lieu, faire respecter les ordonnances de 1944, mais aussi développer les aides à la presse, et plus spécialement à la presse d'opinion.

Dont la presse de notre Parti.

Ses titres, l'Humanité chargée d'histoire, ses militants sont partie prenante du pluralisme dont est fait notre pays. Ils sont une des garanties de ce pluralisme. Depuis un an à présent, acteurs du changement, engagés dans l'action pour la réussite de la politique face aux forces de la réaction, la lecture, la diffusion, l'audience sans cesse croissante de nos journaux sont autant d'atouts aux mains des travailleurs. A nous de les y gagner.

Aussi, après la semaine de promotion de l'Humanité du 24 au 29 mai, la fête de l'Humanité sera un moment important de cet effort.

M.L.H.

### Samedi 29 mai, l'après-midi :

#### DÉMONSTRATION DE DRESSAGE DE CHIENS

(garde - défense - parcos - 7 à 8 races représentées) avec la participation de l'Association du Chien de Défense Nazonairien.

Jean-  
Jacques  
MEL



### Dimanche 30 mai, l'après-midi :

#### A 15 h 30 : MEETING avec

**CLAUDE  
CABANES**



#### AUX CELLULES ET SECTIONS

Les cellules et sections du Parti sont invitées à retourner rapidement à la Fédération leurs réservations d'emplacement et de matériel afin de faciliter au maximum le travail de l'équipe chargée de l'implantation de la fête.

#### LE TIRAGE DE LA VIGNETTE

Jeudi dernier, 13 mai, lors du rendez-vous fédéral de la vignette il a été procédé au 1<sup>er</sup> tirage des bons de soutien. Nous publions la liste des numéros gagnants dans notre prochaine édition.

Membre  
du Comité central  
du P.C.F.,  
Responsable  
du Service culturel  
de « l'Humanité ».

#### A 16 h 30 :

**Nicole  
RIEU**



Samedi et dimanche

plusieurs DÉMONSTRATIONS SPORTIVES sur la Fête

#### INSCRIPTIONS POUR LES CARS

Comme chaque année des cars seront organisés pour se rendre à la fête de l'Humanité. Les personnes désirant utiliser ce moyen de transport peuvent dès maintenant retourner leurs places en s'adressant aux C.D.H., aux militants communistes de leur connaissance ou bien aux adresses suivantes :

● Fédération du PCF ou Comité de Ville de Nantes.

41, rue des Olivettes - 44000 Nantes - Tél. : 89-72-28.

Tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 9 h à 19 h.

● Section de Nantes-Nord du PCF.

22, rue des Hauts-Pavés - 44000 Nantes - Tél. : 29-33-44.

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 18 h.

● Section de Rezé.

32, rue des Chevaliers - 44000 Rezé.

Les mercredi et jeudi, de 17 h 30 à 19 h.

● Section de Saint-Herblain.

Tél. : 89-72-28.

Lundi 24 mai :

## Roland LEROY

Membre du Bureau politique du P.C.F.  
Directeur de « l'Humanité »

### sera à Nantes

Venant à Nantes pour le lancement de cette grande initiative de diffusion de « l'Humanité » que va être la SEMAINE du 24 au 29 mai avec chaque jour une page sur la région, Roland Leroy s'adressera aux communistes sur les questions de la diffusion de notre presse au cours d'une réunion qui se tiendra à

**18 heures :**  
**au Siège de la Fédération**

AVEC

- les C.D.H.,
- les secrétaires de cellules d'entreprises,
- les responsables à « l'Humanité » et les secrétaires de sections,
- les membres du Comité fédéral.

Cette importante réunion sera agrémentée d'un buffet campagnard.



**DU 24 AU 29 MAI, L'HUMANITÉ CONSACRERA CHAQUE JOUR  
UNE PAGE COMPLÈTE A LA RÉGION DES PAYS DE LOIRE**

Durant cette semaine, les communistes vont prendre une part active à la diffusion de leur journal dans les entreprises et les quartiers populaires.

Amis lecteurs des « Nouvelles », vous pouvez dès maintenant vous adresser aux communistes de votre connaissance pour qu'ils vous fassent porter « l'Humanité » durant ces six jours.

#### Dates à retenir

● 15 MAI : CONGRES de la Fédération de Loire - Atlantique du Mouvement de la Jeunesse Communiste.

● 17 MAI : STAGE des secrétaires de cellules, à 18 h 30, au siège de la Fédération à Nantes.

● Du 5 au 13 JUIN : ECOLE FEDERALE. Les inscriptions doivent être adressées le plus vite possible au siège de la Fédération.







**CENTRE OCCASIONS AVIS**

**VÉHICULES RÉCENTS toutes marques**  
**FAIBLES KILOMÉTRAGES**  
**CRÉDITS**

Possibilité ESSAI-VENTE 24 ou 48 heures

**18, Bd Stalingrad - NANTES - Tél. 29.32.33**

**1 CONTRAT PILOTE ET CONTRAT DE GARANTIE**

Desormais, tout acheteur de voiture d'occasion chez un adhérent de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation, se voit offrir un contrat pilote et un carnet de garantie.

Si cette pénétration du marché par les professionnels semble indiquer qu'il y a stabilité, en revanche, beaucoup de ces professionnels redoutent un appauvrissement du matériel d'occasion provo-

des fraudes, de nouveaux documents permettant aux futurs acheteurs d'être mieux protégés. Il est donc important aux futurs propriétaires de voitures d'occasion de ne pas oublier de réclamer ces nouveaux documents à leur vendeur.

**QU'APPORTENT CES NOUVEAUX DOCUMENTS ?**

Une meilleure information pour le client par une description complète du véhicule et de ses caractéristiques. La remise obligatoire d'une fiche signalétique faisant apparaître l'état des différents organes du véhicule vérifiés, et mentionnant les interventions éventuelles réalisées sur ceux-ci ; la signature du bon de commande par l'acheteur permet à celui-ci de prendre aisément connaissance des droits et obligations résultant de sa signature tels qu'ils

**Qu'est-ce qu'une voiture d'occasion ?**

La voiture d'occasion est, par définition, une voiture qui a déjà roulé, déjà servi.

Il existe cependant différents types de voitures d'occasion, cette définition s'entendant, selon le cas, des qu'une voiture est rodée.

— Il peut donc s'agir des voitures dites « de direction », « de service », utilisées par les personnels de grandes firmes automobiles durant une moyenne de six mois et donc d'un faible kilométrage.

— Il s'agit aussi des voitures de reprise à des acheteurs de voitures neuves qui, elles non plus, n'ont pas forcément un long kilométrage selon la profession de celui qui s'en sépare, son habitude de changer spontanément de modèle ou de cylindre, même en possédant une voiture récente.

— Il s'agit enfin de voitures de troisième main ou quatrième main venant d'acheteurs habituels d'occasion qui, eux aussi, changent de véhicules.

— Comme on le voit donc, le terme « voiture d'occasion » recouvre toute une gamme de véhicules de tous kilométrages et de tous états, de la voiture presque neuve au matériel déjà usagé, mais pouvant encore rouler.

Bien entendu, un certain nombre de règles — que nous abordons par ailleurs — permettent à l'acheteur de connaître en confiance l'origine et l'état de chaque véhicule.

Chez **CITROËN NANTES**  
**EUROCASION**  
"LA MÊME GARANTIE QUE LE NEUF" :  
UN AN pièces et main-d'œuvre dans TOUTE LA FRANCE

**OCCASIONS A RODER**  
VISA, GS et CX essence et diesel MOTEUR NEUF  
PLUSIEURS VÉHICULES  
GS et CX diesel de moins de 10 000 km

**CITROËN NANTES**  
19, rue Alfred-Riom (près place Claucaux)  
Tél. 71.55.37 - NANTES  
OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE



**BEAULIEU-AUTOMOBILE**  
**Y. GRALPOIS**



25, Bd des Martyrs Nantais — NANTES — Tél. 47.90.42

**UN CHOIX DE 120 VÉHICULES**

- DES VÉHICULES A MOINS DE 10 000 F
- NOMBREUX VÉHICULES DE 0 à 10 000 KMS

VENTES - ACHATS - REPRISES - CRÉDITS - GARANTIES

En effet, sur un total de 444 323 voitures d'occasion immatriculées en 1981, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 1980, près de la moitié de ces immatriculations sont sorties de chez les professionnels. Avec une répartition des ventes en fonction des affaires de l'ordre de :

- Négociants, M.R.A. : 5 %, soit 200 000 véhicules.
- Succursales et filiales constructeurs : 10 %, soit 400 000 véhicules.
- Concessionnaires, agents, 35 %, soit 1 400 000 véhicules.

que par la vente « de particulier à particulier ». De plus, les acheteurs ont beaucoup de mal à se laisser convaincre par des véhicules affichant un fort kilométrage (plus de 80 000 km compteur).

Et pourtant ce type de matériel peut rendre d'excellents services pendant de nombreuses années à des automobilistes parcourant un kilométrage peu élevé, à des prix quelquefois très intéressants.

C'est pourquoi les professionnels ont mis au point, avec l'Institut National de la Consommation et le Service

**L'OCCASION**  
Une affaire de professionnels



**SAISISSEZ UNE OCCASION FANTASTIQUE.**

- DES VÉHICULES TOUTES MARQUES
- SPÉCIALISTE DES VÉHICULES JAPONAIS
- Le professionnel des "Tout-Terrain" d'occasion

**L'AUTOMOBILE NANTAISE** 64, boulevard Jules-Yverne  
44300 NANTES - Tél. 49.51.41


**Nouveau Centre-Occasion**  
**FORD SUD-LOIRE**



Route de La Rochelle (face OBI) REZE  
Tél. 75.30.31 et 75.39.99

**UN CHOIX PERMANENT DE 100 VOITURES TOUTES MARQUES, GARANTIES de 1976 à 1982**

**LEMETAYER - AUTOS**



CROIX-BONNEAU, Boulevard ROMANET - 44100 NANTES - Tél. 46.40.64

**CHOIX DE 80 VÉHICULES RÉVISÉS TOUTES MARQUES**  
GARANTIE - CRÉDIT - REPRISE

**Fiat Panda. La Voiture à Malices.**



**UNE 4 CV PANDA 34 à 26 900 F\***

\* prix clés en mains au 22-2-1982 plus carte grise et plaques

**LA 4 CV PANDA 45 : 28 950 F\***

avec les équipements suivants en série :

- Pare-brise feuilleté
- Glaces teintées
- Essuie-glace AR
- Lunette AR dégivrante
- Feu de recul
- Feu de brouillard
- Appuie-tête
- Dossiers AV réglables

\* prix clés en mains au 22-2-82 + carte grise et plaques

**GAO** 10, bd Jules Verne (Ile de Paris) - Tél. 49.32.63  
Magasin ouvert du lundi au samedi soir

**2 POUR ÉVITER LES MALENTENDUS**

La carte grise doit être consultée soigneusement. Sur celle-ci, les éléments importants sont les suivants :

— Le numéro dans la série du type : qui permet de demander la date exacte de sortie du véhicule au constructeur, et si le modèle est bien de l'année annoncée par le vendeur.

Le numéro de la carte grise : qui permet de faire demander à la préfecture par son assureur combien la voiture a eu de propriétaires. (La préfecture ne donne pas ce renseignement à un particulier).

Sachez que pour les modèles étrangers, les dates indiquées sur la carte grise sont celles d'arrivée en France, et non de première mise en circulation réelle.

Par ailleurs, le résultat d'une Station Diagnostic est un élément essentiel pour être assuré du bon état d'une voiture. Cela peut vous donner également une information quant à la réalité du kilométrage de la voiture.

Il faut également faire très attention à trois catégories de voitures de les « accidentées » qui ne résistent pas à un examen sérieux, les « taxis » réparables aux traces laissées par les compteurs, et enfin les « sportives » qui ont servi pour un rallye et qui ont en général des points de fixation d'arceaux de sécurité à l'intérieur de l'habitacle.

Sachez toutefois qu'il vous reste un recours sur le Code Civil :

Article 1641 : Le vendeur est responsable des vices cachés de la voiture qu'il vend (Le vice caché est un défaut qu'un acheteur non professionnel ne peut pas constater par lui-même) il est responsable, même s'il ne les connaissait pas.

Article 1645 : S'il connaît le vice caché, il devra en plus des dommages-intérêts à son acheteur.

Article 1642 : L'acheteur doit vérifier ce qu'il achète, car il ne pourra reprocher au vendeur les vices apparents.

**3 L'ARGUS**

Le prix des voitures d'occasion est entièrement libre, régi seulement par la loi de l'offre et de la demande et il est admis qu'il doit subir un abattement de 10 % pour charges et frais professionnels de l'intermédiaire. Il faut y rajouter les frais de remise en état.

Par ailleurs, rappelons que l'arrêté du 30 mai 1970 fait obligation au vendeur d'annoncer la somme totale qui devra être effectivement payée par l'acheteur (cette obligation est particulièrement importante quand il s'agit d'une vente à crédit).

**JAUNATRE**  
**AUTOMOBILES**

Bd Romanet, ZUP BELLEVUE - NANTES - Tél. 43.34.01  
« AGENT RENAULT »  
ouvert samedi toute la journée

**OCCASIONS TOUTES ANNÉES**  
**TOUTES MARQUES**  
GARANTIE - ACHAT - CRÉDIT - REPRISE  
**JAUNATRE - AGENT RENAULT**  
Route de Clisson - 44120 VERTOU  
(antenne ORTF) - Tél. 54.92.84

**4 LA GARANTIE**

Finir le temps où l'on était sûr de se « faire rouler » neuf fois sur dix.

Le marché de l'occasion, heureusement, a fait de gros progrès.

En effet, depuis quelques années, les professionnels s'organisent. Soit avec l'aide des constructeurs, en proposant une garantie de nature à sécuriser l'acheteur, soit en signant un protocole d'accord, tel celui avec l'Institut national de la consommation par l'intermédiaire de leur Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (CSNARA).

On trouve chez les constructeurs français une garantie OR (Renault), Griffe du Lion (Peugeot - Talbot) et Eurocasion (Citroën). Du côté des importateurs, la garantie peut être appliquée avec l'aide du constructeur, tel que : Auto garantie (Fiat), garantie OK (Opel), VO AI (Ford), garantie + 12 + + (Toyota), ou simplement du ressort du concessionnaire en association avec Lab Industrie SA ou Wym's. En général ces garanties concernent le moteur (sans accessoires), l'embrayage (non compris le disque), la boîte de vitesses, le pont, les transmissions, la direction et le système de freinage (excepté les plaquettes ou garnitures) avec un plafond de 10 000 à 12 000 km.

En ce qui concerne le protocole d'accord entre l'Institut national de la consommation et le CSNARA, la garantie porte sur l'ensemble de la mécanique et sur une période d'usage définie dans un carnet de garantie. Cette garantie se trouve confirmée par une clause particulière (portée au dos du bon de commande). Cette clause stipule, notamment, qu'un carnet ou certificat de garantie doit être obligatoirement remis à l'acheteur. Le dit carnet précisant les normes de la garantie ; durée, pièces et main-d'œuvre, pièces seulement, etc. De plus, cet accord prévoit la mise en place de commissions d'arbitrage paritaires au niveau de chaque département, ce qui ne peut que faciliter l'exécution de la garantie.

**PIRMIL-AUTOS**  
S.A.R.L. OPEL-SUD  
11, rue Dos-D'Ane - Nantes - Tél. 75.45.28

**Occasions : 70 voitures toutes marques**  
PETITES ET MOYENNES CYLINDRES  
VENTE - ACHAT - REPRISE - GARANTIE - CRÉDIT

Tél. 63.70.11

**lafayette**  
**occasions mOtors**

Route de Vannes S'HERBLAIN Tél. 63.70.11

<b>OPEL</b> KADETT Berlina 1300 7 cv 1981 - 29000 km KADETT GTE injection 1979 - 46 000 km MANTA GTJ 1300 S 3 portes 1981 - 23 000 km	<b>RENAULT</b> R. 5 GTL 1982 - 20 000 km R. 6 TL 1977 - très belle R. 14 TS 1980 - 40 000 km R. 14 TL 1981, très belle R. 12 TS break 1978
<b>ASCONA</b> Berlina 7 cv 1982 - 500 km <b>SENATOR</b> 2.8 I, automatique 1981-13000 km <b>MONZA</b> 2.5 I, injection 1982, véhicule Direction - 12 000 km	<b>CITROËN</b> GSA X3 1981, état parfait GSA 1980, très belle <b>PEUGEOT</b> 305 diesel 1980 504 coupé V6 1979, très belle

**TRÈS BEAU CHOIX DE VÉHICULES A MOINS DE 10.000 F. TOUTES MARQUES**

**GARANTIE**  
**CRÉDIT-REPRISE**

